

Comment sortir notre pays de l'ornière ? Comment sortir du piège qui attend nos enfants ?

La situation de la France est assez grave pour que je vous demande de réfléchir quelques minutes avec moi aux causes et aux solutions des problèmes.



Gérard LACROIX candidat indépendant de tout parti politique. Jurassien d'origine, de formation scientifique et maintenant retraité après de multiples activités : attaché de Préfecture, Vente et Enseignement. Ecologiste de terrain et respectueux des règles du droit pour protéger notre environnement et notre santé.

Brigitte BONNOT (suppléante), Apicultrice à Saint-Didier : *"il faut défendre une agriculture paysanne dans une nature riche en biodiversité pour que les hommes gardent leurs valeurs."*

La situation financière de notre pays est catastrophique ! Vraiment ?

Cette question hier ignorée est aujourd'hui une obsession, pour tous. Si nos parlementaires actuels s'en alarment, ils ne réduisent pourtant pas leurs copieuses indemnités alors qu'ils invoquent "LA CRISE" !

Votre banque fait-elle des profits ?

Les multinationales du CAC 40 distribuent-elles encore de copieux dividendes ? Oui, bien sûr !

Tout cela est parfaitement organisé ; il faut simplement faire peur aux citoyens, pour les rendre dociles !

Ne vous laissez pas bernier par leurs promesses ; il n'y a pas de crise, mais une guerre économique imposée aux peuples. La situation financière actuelle de la France, la perte du Triple A, **résultent de la mauvaise gestion permanente des finances publiques par les parlementaires** depuis 1975 (emprunt Giscard).

Nos parlementaires précédents et actuels ont fait ce qu'aucune ménagère ne fera jamais : dépenser plus que l'argent dont elles disposent. La dette actuelle, c'est la somme de leurs emprunts, souscrits pour rembourser les intérêts des emprunts précédents. ! Et il faut maintenant payer l'addition de l'irresponsabilité de nos élus parlementaires ; **voulez-vous leur faire confiance une fois de plus ?**

Avec eux, l'Union Economique Européenne est devenue une dictature financière !

L'UE impose à presque tous les pays de la vieille Europe le dictat des marchés et crée l'insécurité des emplois, sociale, hospitalière, sanitaire et judiciaire. Les actifs publics sont bradés au profit des spéculateurs. Même le sous-sol de notre département du Jura est lui aussi bradé (gaz de schistes) en exonérant par avance de toute responsabilité les compagnies étrangères qui vont forer, quels que soient les risques avérés de pollution de nos captages ; une action est en cours pour la protection du captage de LONS LE SAUNIER. **Nos représentants au parlement nous ont trompés et nous trompent encore !**

Ces "parle-menteurs" ont violé la Constitution en adoptant le traité de LISBONNE !

Celui-ci place notre pays et les droits des citoyens, sous la tutelle de la finance internationalisée, alors que les français avaient refusé par référendum le projet de la Constitution Européenne. Pour cette forfaiture, qui rend illégitime le traité de LISBONNE en France, ils méritent d'être poursuivis et condamnés.

Quelles compétences ont-ils pour nous donner des leçons d'économie ?

Insouciants de l'intérêt général, ils ont organisé la destruction des postes de travail dans l'industrie car l'état a plus à gagner sur les produits importés (marges plus importantes donc TVA plus grande).

Ils ont organisé la discrimination au détriment de nos PME !

Nos PME sont les seules entreprises qui créent des emplois et elles n'ont pas besoin d'aides mais de justice fiscale. Les PME sont imposées au double des grandes entreprises alors quelles seules créent des emplois.

L'ÉTAT ne se soucie plus de l'intérêt général !

Quel est le travail actuel d'un parlementaire ? Distribuer l'argent public en contradiction avec les principes constitutionnels ? Acheter ses électeurs en distribuant des subventions (c'est-à-dire distribuer vos impôts) ? Ou bien faire de bonnes lois, à commencer par la loi de finance annuelle ?
A vous de répondre, avec votre bulletin de vote !

Comment sortir du piège qui attend nos enfants ? Comment sortir notre pays de l'ornière ?

- 1) En revenant aux principes fondamentaux inscrits en préambule de la Constitution qui ont fait sa puissance. Visibles au fronton de tous les bâtiments publics, ces principes sont bafoués en permanence.
LIBERTÉ : bafouée par la désinformation quotidienne dans les médias qui vendent de la "Com". Or, il n'y a pas de liberté sans information de qualité, indépendante des lobbies économiques et financiers.
ÉGALITÉ : principe violé jusqu'au plus haut de l'ÉTAT, qui a organisé la discrimination systématique dans tous les domaines au profit des puissants : niches fiscales extravagantes, discrimination administrative, juridique, fiscale économique.
FRATERNITÉ : les mendiants de la république sont les multinationales, pas les citoyens privés d'emplois.
- 2) Imposer des contre-pouvoirs institutionnels car les finances commandent tout. A la place de la rigide *Règle d'Or* inapplicable, nous devons imposer la règle suivante : "**Aucun gouvernement ne pourra dorénavant adopter deux budgets de suite en déficit sauf à obtenir au préalable l'accord des citoyens consultés par référendum, après un débat public.**" Il s'agit pour nous, citoyens de pouvoir reprendre la main lorsque nos représentants "disjonctent" !
- 3) Santé : le principe de liberté a pour conséquence le droit pour chacun de recourir aux médicaments de son choix. La dictature médicale chimique et financière, en matière de soins est insupportable. Les malades n'ont pas à obtempérer aux injonctions d'une filière "médicale" méprisante des formes traditionnelles ou alternatives. Les multiples erreurs de cette filière artificielle sont avérées : Mediator, vaccin de la grippe H1N1, etc. Le coût de cette médecine chimique est insupportable. Les solutions alternatives efficaces doivent être reconnues et enseignées.
- 4) Préserver notre environnement en adoptant le principe du pollueur payeur à l'exclusion de tout autre. Respecter les pratiques et usages traditionnels dont le droit de reproduire ses semences. Mettre hors la loi les discriminations administratives fiscales et autres qui privilégient l'agrochimie au détriment des méthodes alternatives, des traditions et des circuits courts de distribution.
- 5) Les principes constitutionnels et les règles démocratiques doivent être enseignés et mis en œuvre dès les premières années d'écoles, comme dans les pays Nordiques. Un exemple à suivre.
- 6) L'article 6 du préambule de 1789, "*la loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de contribuer personnellement ou par leur représentants, à sa formation...* ", nous donne le référendum d'initiative populaire. Nous devons l'utiliser pour imposer notre volonté, comme en Suisse.
- 7) La loi 2000-647 qui organise l'irresponsabilité des acteurs publics et des experts doit être réformée.
- 8) Société-Solidarité : application stricte des dispositions du préambule de 1946, "*Droit à un travail, Obligation de travailler*". Droit qui peut bien sûr être complété par les solidarités mutualistes.
- 9) Immigration : elle doit être contrôlée. Le strict respect des valeurs républicaines et du droit des personnes est une obligation. Et, nul n'est obligé de rester en France.
- 10) Eau-Gaz de schistes : le département du Jura doit protéger les captages en mettant en place une réglementation complémentaire de celle de l'état (plutôt que de s'occuper des fuites d'eau dans les réseaux communaux).
- 11) Alésia : notre département doit ouvrir un débat public sur la localisation Chaux-des-Crotenay. C'est une question Nationale, éthique, historique mais aussi économique pour notre Jura !
- 12) Tchernobyl sur Jura : les victimes des cancers ont le droit d'être secourues et la mise en place d'un registre des cancers est indispensable. Il serait temps !

Je profiterai de la campagne pour vous soumettre diverses pétitions.

Informations complémentaires sur le site web <http://www.gerardlacroix.fr>

Mail : contact@gerardlacroix.fr